

DISPOSITIF D'ORIENTATION SPÉCIFIQUE



Vos interlocuteurs :

Accueil : 05 53 62 23 24

Formateurs :

Sylvie ROYET
sylvie.royet@clairvivre.fr

Les objectifs :

L'action vise à accompagner la personne accueillie sur le chemin de son développement personnel afin de la rendre actrice de sa vie sociale, professionnelle, économique, civique et culturelle.

Elle offre les conditions adéquates qui permettront à la personne accueillie de développer son propre pouvoir d'agir, prendre conscience par elle-même de ce qu'elle est capable de faire afin de se (re)mobiliser.

Elle interagira à la fois sur la maîtrise des savoirs de base et sur l'intégration à l'environnement économique et social à travers la construction et l'émergence d'un projet professionnel ; ainsi confortés dans leur dynamique d'insertion, les publics trouvent un sens aux apprentissages.

Les moyens :

Salles collectives, d'atelier créatif, d'informatique, cuisine pédagogique, laboratoire de langues, bureau d'entretien.



Durée :

26 semaines, parcours renouvelable si besoin.
Stages en entreprise(s) : au minimum 3 périodes de 2 semaines, adaptable en fonction des projets

Parcours individualisé

Fréquence :

2 entrées par an
(dans la limite des places disponibles)

Public accueilli :

Les personnes reconnues travailleur handicapé bénéficiant d'une orientation professionnelle émise par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Toute personne éloignée de l'emploi et désireuse d'engager une réflexion sur son projet socioprofessionnel.

- en situation d'illettrisme;
- français langue étrangère;
- en situation de (re)mobilisation sociale et professionnelle.

Où :

Clairvivre (Internat possible sur place)

Aptitudes requises :

être en capacité d'intégrer un groupe de 18 à 20 personnes.

DISPOSITIF D'ORIENTATION SPÉCIFIQUE



La mise en œuvre :

Le projet de la personne accueillie est construit en adéquation avec ses souhaits, sa situation familiale et sociale, ses capacités intellectuelles et gestuelles, sa situation de handicap ainsi que les perspectives d'emploi du métier envisagé.

La personne accueillie est accompagnée de façon globale et diversifiée :

- entretiens individuels ;
- ateliers (CV, faire le point sur soi, démarches administratives et sociales, vérification de projet sur le plan physique et cognitif, créativité, cuisine, informatique, projet collectif, lecture, écriture, arithmétique...);
- stages d'observation et de vérification de projet en entreprise ;visites et immersions en centres de formation si nécessaire.

Orientations possibles à l'issue du parcours :

- emploi en milieu ordinaire (entreprise classique ou adaptée) ;
- emploi en milieu protégé (ESAT) ;
- formation, ;
- autre structure adaptée ;
- inaptitude, le cas échéant.

L'accompagnement individualisé :

La personne accueillie est considérée dans sa globalité et accompagnée par l'ensemble des membres du personnel selon leur domaine professionnel, en équipe interdisciplinaire.

Pôle Action Santé et Sociale :

Un accompagnement médico-psycho-social tout au long du parcours.

Pôle insertion :

Un accompagnement vers et dans l'emploi.



La journée de préaccueil :

Avant de débiter une formation, nous invitons les personnes à venir rencontrer l'équipe d'accompagnement lors d'une journée de préaccueil. Cette visite permet d'obtenir des informations précises sur le déroulement, les objectifs et les exigences du parcours envisagé, ainsi que les conditions de vie au centre et les pièces administratives à fournir pour une admission.

Pour participer à cette journée, **l'inscription est obligatoire.**